



SILIPLAST ROULE

Revêtement épais aux résines acryliques en phase aqueuse

PROTECTION ET DECORATION DES SUPPORTS
ASPECT ROULE
APPLICATION MANUELLE OU MECANISEE
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton ou de la maçonnerie, à base de copolymères acryliques, pour une utilisation durable en revêtement de peinture épais « RPE » de façades, d'aspect roulé projeté.

▪ **Conditionnement :** Fût de 25 kg net.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et toutes teintes du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur.

▪ **Destination :** Ravalement de façades.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux- dalles de béton cellulaire.

▪ Maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques.

▪ Anciens revêtements organiques compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Recommandations pratiques :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle, et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement semi-épais PERMEO (cf. fiche descriptive) sur impression au droit des modénatures. Les « RPE » ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires ; et en arrêtant le revêtement à 25 cm du sol pour le mettre hors zone de rejaillissement. En outre, le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinés à moins de 45° avec l'horizontale. Proscrire l'usage des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est $> 0,7$ (ou luminance lumineuse $Y \leq 35\%$).

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 30°C, sur supports mouillés. Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

Nettoyage et préparation des fonds :

Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. Élimination des parties d'enduits décollées, friables. Reprise des épaufrures, nettoyage, élimination des pulvérulences superficielles, ragréage éventuel. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Matériel :

- Rouleau méché, nid d'abeilles ou à effets spéciaux.
- Pot à pression sortie basse ou machine à projeter les enduits.

Dilution :

- A l'eau.
- Application manuelle : produit prêt à l'emploi.
- Application mécanisée : 3 à 5%.

Consommation :

0,8 à 1,5 kg/m².

Cette consommation dépend de l'absorption et du relief des supports, et peut varier de 20 à 30 %.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 5 h.
- Sec apparent complet : 24 h.

Le revêtement ne doit pas être recouvert avant son séchage à cœur (2 à 3 semaines environ).

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

SILIPLAST ROULE

Revêtement épais aux résines acryliques en phase aqueuse

	SUR FONDS NON PEINTS OU ANCIENS FONDS ORGANIQUES CONSERVES	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES
	EXTERIEUR	
Fixateur	-	IMPERPRIM E ou S80 dilué
Impression 1 couche	AQUAFast FIXATEUR O (ou O Granité) ou AQUAFast FIXATEUR S	
Finition	1 couche de SILIPLAST ROULE	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Protection de surface du béton.
 - Complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons et enduits hydrauliques.
 - Protège le subjectile des pollutions atmosphériques.
 - Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
 - Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₅ S₃ V₂ W₃ A₀ C₁
(classement français D3).
Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille II, catégorie 2b / Famille IV, catégorie 4b selon l'emploi.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- Aspect mat texturé : roulé ou projeté.

Masse volumique :

- 1,80 ± 0,1 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 79,9 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 63,2 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : SILIPLAST ROULE.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

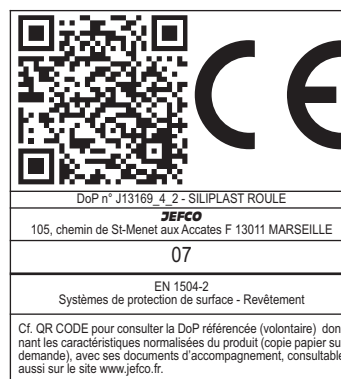
Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010), ce produit contient max 39 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.